



Quelles sont les conséquences?

Par **khalisse**, le **18/04/2008** à **10:34**

bonjour, ce matin me rendant au travail , je roule à une vitesse de 130 voir 140 km/h pour route limitée a 100 pr moirnrnune voiture se rabat, je passe donc à gauche.rnau final par je me rends compte que cette personne me suit et me fais des appels de phares intempestifs.rnJe me dis que c'est une personne dérangée qui s'amuse et je l'ignore.rnrnau final, nous arrivons à un rond-point je prends à droite et je me rends compte qu'il rabat son pare-soleil : il y a écrit POLICE.rnrnune fois sortie du rond-point, la voiture ne me suit plus.rnrnQuelles sont les conséquences??rne peut on me mettre une amende, retrait de point ou de permis?

Par **citoyenalpha**, le **22/04/2008** à **00:21**

Bonjour,rnrnIl apparaît fort peu probable que vous receviez une contravention. rnrnLes policiers devaient être en intervention mais en ne signalant pas leur qualité par l'utilisation des signaux sonores et visuels. Ils peuvent relever des contraventions liées à la conduite toutefois vu que l'auteur ne peut être authentifié les voies de recours sont ouverts.rn rnrnRestant à votre disposition.

Par **JamesEraser**, le **18/05/2008** à **11:31**

Ce n'était semble-t-il qu'une intimidation pour vous rappeler à l'ordre et vous faire prendre conscience que vous ne respectiez pas la vitesse limite.